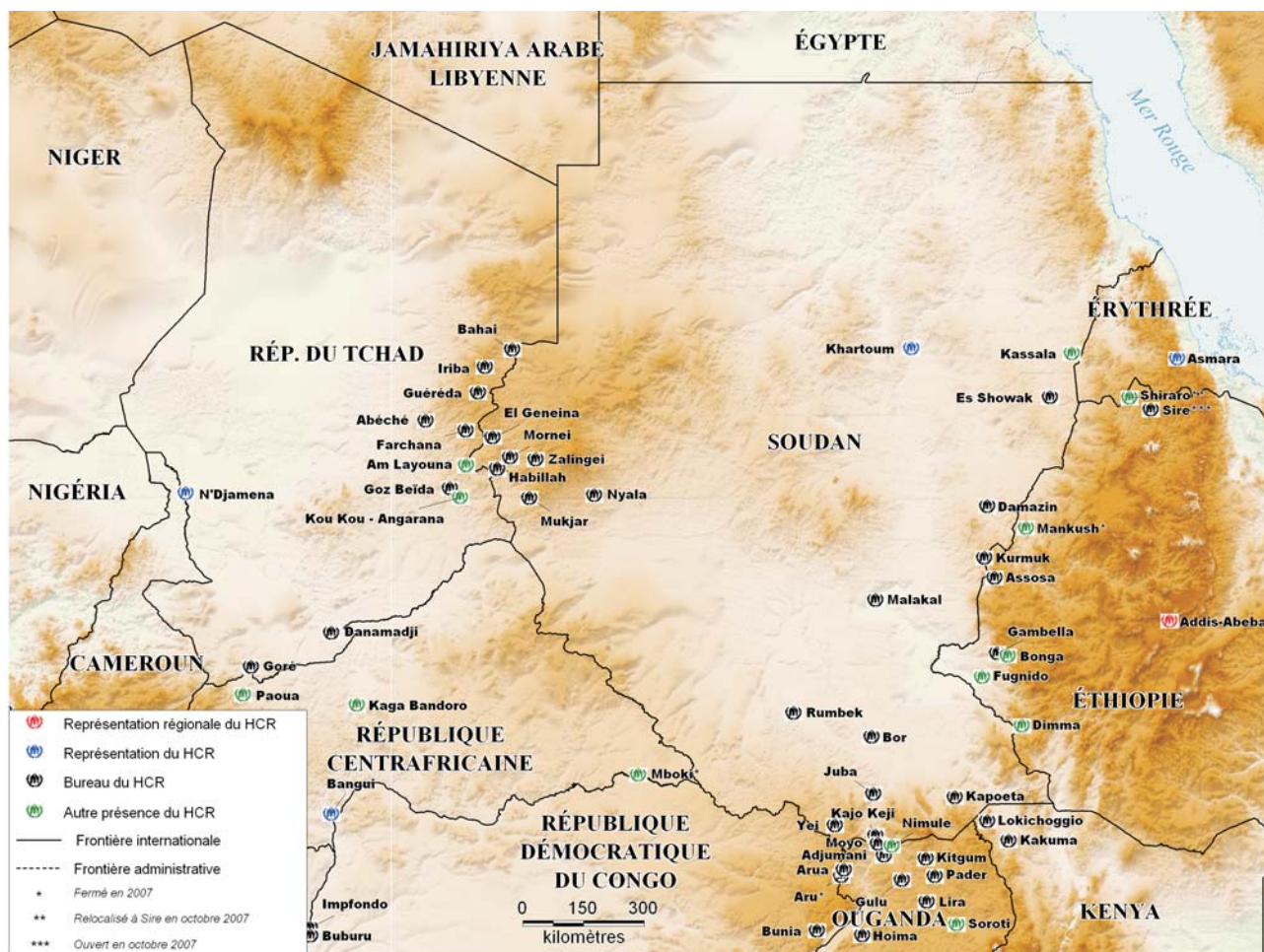




Situation au Tchad et au Soudan

Faits marquants

- En 2007, plus de 131 000 réfugiés sont rentrés au Sud-Soudan, quelque 55 000 d'entre eux bénéficiant de l'aide du HCR à cet effet.
- Plus de 250 000 déplacés internes ont regagné leur localité d'origine avec l'assistance du HCR depuis le début du mouvement de retour ; quelque 84 000 personnes sont rentrées au cours de la seule année 2007.
- Des stratégies conjointes et un plan d'action commun ont été élaborés pour remédier à la situation des populations réfugiées de longue date au Soudan oriental.
- Le HCR a renforcé la protection ainsi que la gestion et la coordination des camps au Darfour-Ouest.
- Plus d'un millier de réfugiés tchadiens nouvellement arrivés ont été transférés de la frontière au camp de réfugiés d'Um-Shalaya, au Darfour-Ouest.
- Plus de 3 500 réfugiés, arrivés en 2007 au camp de Gaga, situé au Tchad oriental, ont été enregistrés et ont bénéficié d'une protection et d'une assistance.



Environnement opérationnel

En 2007, les neuf pays limitrophes ont continué à accueillir des réfugiés soudanais. En raison de la poursuite du conflit armé, l'année a été marquée par un exode incessant de réfugiés qui fuyaient le Darfour pour se rendre au Tchad. À la fin du mois de juillet, le Conseil de sécurité a adopté la Résolution 1769, qui instituait une opération de maintien de la paix ONU-Union africaine pour protéger et assister la population touchée par la crise.

Il restait néanmoins des failles dans les arrangements relatifs au déploiement de cette force hybride, ainsi que des obstacles au processus de règlement politique au Darfour après l'échec de la réunion de Syrte (Libye) en octobre 2007. En septembre, la Résolution 1778 du Conseil de sécurité établissait une présence multidimensionnelle au Tchad oriental pour aider à créer des conditions de sécurité propices au retour volontaire, sûr et viable des réfugiés tchadiens et des autres déplacés.

En attendant le déploiement des contingents de l'ONU, l'Union européenne (UE) a approuvé le déploiement d'une opération militaire européenne au Tchad oriental et au nord-est de la République centrafricaine (RCA) pendant un an.

La situation politique explosive et le contentieux entre l'Érythrée et l'Éthiopie au sujet du tracé de leur frontière ont

continué à produire des flux réguliers de populations cherchant un asile au Soudan oriental. En Érythrée, les forces des Nations Unies ont interrompu leur mission d'observation à la frontière et se sont retirées à la fin de l'année 2007 après que le Gouvernement ait soumis leur approvisionnement en carburant à des restrictions.

Au Kenya, la contestation des résultats des élections générales a provoqué des violences et des déplacements de population à travers le pays. La crise a temporairement interrompu la livraison des produits et du carburant nécessaires à l'opération de rapatriement au Sud-Soudan. En Ouganda, les pourparlers de paix avec l'Armée de résistance du Seigneur (*Lord's Resistance Army*, LRA) ont connu un recul, en raison de la mort du commandant en second du groupe rebelle et de la réticence du chef de la LRA, qui hésitait à signer l'accord de paix global.

Les affrontements armés entre les forces gouvernementales et les rebelles à l'est de la RCA ont provoqué l'afflux de plus de 2 500 réfugiés au Darfour-Sud au troisième trimestre 2007. Le conflit armé en cours dans les zones orientales de la République démocratique du Congo (RDC) n'a eu qu'un impact limité sur l'opération de rapatriement au Sud-Soudan. En revanche, la présence de la LRA dans le Parc de Garamba a parfois retardé les mouvements de rapatriement en direction de l'Equatoria occidentale.

La situation au Sud-Soudan était instable. La région, déjà troublée par des combats entre les milices et les forces armées du Gouvernement du Sud-Soudan, ainsi que par des conflits ethniques, a été le théâtre d'affrontements armés dans les zones pétrolières ; en outre, le Mouvement populaire de libération du Soudan (SPLM) s'est retiré temporairement du Gouvernement d'unité nationale en 2007. La délimitation des frontières et le partage des richesses pétrolières ont alimenté des contentieux tout au long de l'année. Cependant, ces développements n'ont pas dissuadé les réfugiés et les déplacés internes de rentrer chez eux.

Réalisations et impact

Les retours au Sud-Soudan à partir de divers pays de la région ont eu lieu à la saison sèche. À la fin de l'année, plus de 45 000 réfugiés soudanais étaient rentrés au sein de mouvements organisés par le HCR et 5 000 de leurs compatriotes avaient regagné la région en organisant eux-mêmes leur transport. En outre, de nombreux réfugiés étaient rentrés spontanément. Les rapatriés provenaient pour la plupart d'Éthiopie, les deux autres pays d'asile étant, par ordre d'importance, l'Ouganda et le Kenya.

Les mouvements de rapatriement en provenance de la RDC et de la RCA et en direction de l'Equatoria occidental ont été menés à terme au premier semestre, ce qui a permis au HCR de mettre fin à sa présence dans cette zone de rapatriement et de déployer des ressources dans les corridors de rapatriements prioritaires à l'intérieur du Sud-Soudan. À l'exception des rapatriements en provenance d'Égypte, les mouvements organisés ont été régis par les accords visant à faciliter les rapatriements librement consentis.

Parmi les rapatriés, les femmes et les personnes qui avaient des besoins spécifiques ont reçu une aide. Au Sud-Soudan, les rapatriés ont bénéficié d'une ration alimentaire de trois mois, d'outils agricoles et de semences, de colis d'aide à la réintégration et de services de transport jusqu'à leur destination finale. Le suivi en matière de protection assuré par le HCR et par ses partenaires a montré que presque tous les rapatriés se réinséraient sans difficulté dans leurs communautés d'origine.

Au total, 250 000 déplacés internes sont rentrés au Sud-Soudan, regagnant principalement Juba, Yei, Nimule, Bor, Malakal, Mabaan et l'État du Nil bleu (Damazine et Kurmuk) depuis le début du mouvement de retour. Les déplacés qui rentrent dans des zones de retour importantes ont accès à des services essentiels mis en place par le HCR et d'autres organisations, notamment des écoles, des hôpitaux, des dispensaires et des services de distribution de l'eau potable.

Au Soudan oriental, les stratégies communes du HCR et du Gouvernement, approuvées en septembre 2007, ont

permis de trouver des solutions pour les réfugiés érythréens qui vivent dans des camps depuis plus de quatre décennies et pour les nouveaux demandeurs d'asile. Les autorités ont accepté d'attribuer d'emblée (*prima facie*) le statut de réfugié aux premiers, ce qui facilitera la recherche de solutions durables. Les seconds bénéficieront d'un examen accéléré de leur statut et de leurs besoins en matière de protection. Le Gouvernement a également consenti à modifier l'orientation opérationnelle, qui passera de l'assistance sous forme de soins et d'entretien à la promotion de l'autosuffisance. Une opération de vérification et d'enregistrement a été prévue et devrait permettre de trouver plus aisément des solutions appropriées pour remédier durablement à cette situation.

Au Darfour, les opérations ont été centrées sur la protection des déplacés internes et des réfugiés et en particulier sur les mesures de prévention et de traitement de la violence sexuelle et sexiste. Au début du mois d'octobre 2007, le HCR a assumé le rôle de chef de file chargé de coordonner les activités de gestion des camps au Darfour-Ouest.

Au Tchad, 42 missions de suivi dans le sud-ouest du pays ont permis d'évaluer les conditions de protection des réfugiés centrafricains récemment arrivés. Le profilage des déplacés internes au Tchad oriental a produit une base de données qui facilitera la stratégie interorganisations coordonnée en matière de protection et d'assistance.

Contraintes

Les affrontements entre différents groupes armés et la présence de mines et d'engins non explosés ont empêché les réfugiés de regagner leur pays en toute sécurité. Des milices opérant à Pochalla (Jonglei oriental) et l'existence de quelques zones de conflit en Equatoria oriental interdisaient toujours les retours en direction de ces régions. Le conflit ethnique armé qui a éclaté à Bor (Jonglei) au dernier trimestre a entravé le rapatriement de plusieurs centaines de réfugiés en provenance du Kenya et coûté la vie à deux humanitaires.

Au troisième trimestre, des inondations ont provoqué de graves dégâts aux récoltes et contrarié les mouvements de rapatriement en direction du Haut Nil et du Jonglei. La crise politique qui a éclaté en octobre et qui a entraîné le retrait temporaire du SPLM du Gouvernement d'unité nationale a conduit les réfugiés à revenir pendant quelque temps sur leur décision de rentrer au Sud-Soudan.

Au Soudan oriental, l'accès à la frontière était limité, de sorte qu'il a été difficile d'assurer le suivi des demandeurs d'asile qui tentaient de pénétrer dans le pays. L'expulsion occasionnelle de réfugiés et de demandeurs d'asile par les représentants des services de la sécurité du territoire,



Une déplacée interne porte de l'eau au camp de Ryad, à El Geneina, au Darfour occidental. Plusieurs milliers de déplacés se sont enfuis de leurs villages après avoir été attaqués par des milices armées.

ainsi que la présence présumée d'agents du Gouvernement du pays d'origine, ont fait régner un climat de peur au sein des populations des camps et chez les nouveaux arrivants.

Au Darfour, l'insécurité physique a limité l'accès de la communauté humanitaire aux zones qui accueillait des déplacés internes. La violence qui continuait de faire rage dans de nombreux secteurs du Darfour a produit des déplacements massifs de populations civiles.

Au Tchad, le caractère civil et humanitaire des camps a été compromis par des campagnes de recrutement forcé ou volontaire menées par des factions armées. La situation sécuritaire, très précaire, a engendré des déplacements supplémentaires de populations civiles au Tchad oriental.

Opérations

Les opérations du HCR au **Tchad** et au **Soudan** sont décrites en détail dans les chapitres suivants.

Informations financières

À la fin de l'année, le manque de fonds a posé des problèmes pour le rapatriement au Sud-Soudan. Par exemple, il a été impossible de prépositionner des articles non alimentaires, des moyens logistiques et des effectifs pour les mouvements de retour, notamment en provenance de l'Ouganda. Seul le financement souple procuré par le Fonds humanitaire commun a permis au HCR de poursuivre l'opération. Au Soudan oriental, des fonds supplémentaires au titre des projets spéciaux ont été utilisés pour améliorer les services essentiels (santé et nutrition) et les conditions de vie dans les camps, qui étaient bien en-deçà des normes minimales instituées.